

ROYAUME DU MAROC



Maitre d'Ouvrage

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE**



Maitre d'Ouvrage Délégué

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
AGENCE NATIONALE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
AMENAGEMENT PROVISOIRE DU NOUVEL
HOPITAL IBN SINA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 01/2024/APNHIS**

Le 26 Mars 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Agence Nationale des Équipements Publics, sis à rue Bani Abid, par avenue Mohamed Ben Hassan Al Ouazzani Hay Nahda 2, Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL IBN SINA DE RABAT.

LOT N°6 : ASCENSEURS ET ESCALIERS MÉCANIQUES

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Un CD, contenant les plans et les pièces graphiques, est mis gratuitement à la disposition des concurrents au Bureau de la comptabilité de l'Agence Nationale des Équipements Publics.

L'estimation, du coût des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage Délégué est fixée à la somme de :

Cent quatre-vingt-six millions (186 000 000,00) Dirhams Toutes Taxes Comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux millions cinq cent mille (2 500 000,00) Dirhams.**

La caution provisoire doit être libellé au nom de l'Aménagement Provisoire pour la Construction du Nouvel Hôpital Ibn Sina à Rabat.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane I 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, ainsi que l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique doit être déposée au bureau de la comptabilité à l'Agence Nationale des Équipements Publics au plus tard le 25 Mars 2024 à 16 heures, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Une visite des lieux est programmée, au chantier du projet, le **19 Mars 2024 à 10 heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.